

Crots Avenir

Journal d'informations communales

Janvier 2021 - N°38



P14 - ENVIRONNEMENT

Les oiseaux en hiver



P16 - LA MÉDIATHÈQUE

Concours de mobiles en bois



P17 - INFORMATION CITOYENNE

Déneigement mode d'emploi

SOMMAIRE

P3	LE MOT DU MAIRE
P4	JEUNESSE
P5 › 8	ASSOCIATIONS
P9 › 13	VIE COMMUNALE
P14 › 15	ENVIRONNEMENT
P16	FIBRE & MÉDIATHÈQUE
P17	INFORMATION CITOYENNE
P18	PAGE HISTORIQUE
P19	CONSEIL MUNICIPAL MOT DES ÉLUS
P20	LES CROTTEES COLIS DE NOËL

Édition : Mairie de Crots : 04 92 43 13 05
Graphisme & print : Caly Graff 06 33 63 75 80

ACCUEIL MUTUALISÉ

		Mairie Bureau du tourisme	Agence Postale	Médiathèque
Lundi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée
Mardi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	14h - 18h	Fermée	16h30-18h <small>hors vacances scolaires</small>
Mercredi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	Fermée	Fermée	15h-17h
Jeudi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	14h - 18h	Fermée	Fermée
Vendredi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	Fermée
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	Matin	Fermée	9h30 - 12h	9h30 - 12h

INFOS CROTS

MAIRIE

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05
www.crots.fr - Email : mairie.crots@wanadoo.fr
Accueil : horaires de l'accueil mutualisé

BUREAU DU TOURISME

Place des Ballerins - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05
Accueil : horaires de l'accueil mutualisé

ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE DE CROTS

Serre - 05200 CROTS - 04 92 43 30 72
E-mail : ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr

LES ENCOMBRANTS

Le 1^{er} mardi du mois sur inscription (limité à 2 objets)
auprès de la Mairie. Collecte stoppée de novembre à
mars.

DÉCHÈTERIE DE L'EMBRUNAIS

Pralong - 05200 EMBRUN - 04 92 43 76 27
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
le dimanche de 9h à 12h

GARE SNCF D'EMBRUN

05200 EMBRUN - 08 00 11 40 23
Tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 17h10

MUSÉE EMBRUNAIS DE LA CHARCUTERIE

Chemin du Barry - 05200 CROTS - 04 92 52 27 52
Accueil : Octobre à mai les jeudis, pendant les va-
cances scolaires de 14h00 à 17h00.

Juillet et août du lundi au samedi de 15h à 18h.
Juin et septembre les lundis et jeudis de 15 à 18h
Tarifs : Adultes 5 € / Enfants - de 16 ans Gratuit
Groupes dès 10 personnes 2€ / +dégustation 3€.

LE MOT DU MAIRE



Nous sommes en plein hiver et cette année avec beaucoup de neige.

L'année 2020 sera une année qui laissera malheureusement une empreinte dans notre histoire. L'épidémie du coronavirus nous entraîne dans une spirale entre couvre-feu et confinement successifs, mais dans toute cette grisaille hivernale et pandémique, un espoir naît : c'est le vaccin.

Il y a des réticences, je le sais.

Nous sommes le pays de Pasteur : imaginez nos campagnes sans le vaccin contre la rage, autre exemple avec la variole...

Le vaccin contre la Covid19 fait partie de ce progrès. Je me suis fait vacciner le 9 janvier en même temps que les résidents de l'Ehpad de Savines-le-Lac et plus nous serons nombreux à être vaccinés, plus nous limiterons les conséquences sociales et économiques de cette maladie !

Je suis optimiste sur notre capacité à rebondir, à avoir des projets personnels ! Pour la commune, nous gardons le cap avec de beaux projets : la réhabilitation de la Maison Serres, l'aménagement de l'entrée Ouest et la sécurisation devant l'école, la réfection totale de la Grange Joubert...

Notre patrimoine communal évolue vers un patrimoine plus récent et respectueux de l'environnement puisque moins énergivore et pour cela, et également pour poursuivre le développement de notre attractivité, nous sommes en train de vendre quelques terrains ou bâtiments anciens. Bientôt, nous aurons à la location des locaux professionnels et des logements nouveaux.

Nous sommes attentifs à votre vie quotidienne, en particulier avec le déneigement.

Nous sommes également sensibles à l'environnement avec l'acquisition d'un deuxième véhicule électrique.

Nous restons vigilants quant à l'évolution de cette pandémie et à ses conséquences pour notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2021 et surtout une bonne santé ! Gardez espoir !

Jean-Pierre GANDOIS

ADAPTATION AUX MESURES SANITAIRES



Lors du premier confinement, un point d'eau extérieur avait été installé dans la cour de l'école afin que les élèves puissent se répartir à différents endroits pour leurs nombreux lavages de mains quotidiens et ainsi éviter les regroupements.

Pour ce deuxième confinement hivernal, il a fallu s'adapter : toute arrivée d'eau extérieure étant à proscrire chez nous en plein hiver !

La commune a donc installé trois nouveaux lavabos dans l'école. Les élèves peuvent donc se répartir sur 6 points d'eau pour 6 classes !

JARDINIÈRES DEVANT L'ÉCOLE

Les jardinières aussi s'adaptent et se sont ornées des décorations d'hiver !



CIVISME DÉGÂTS AIRES DE JEU

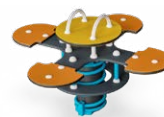
L'aire de jeu du jardin d'enfants a été dégradée 2 fois depuis sa mise en service au printemps dernier, de même que la fontaine et la poubelle du terrain multisports et du skate park.

QU'EST-CE CELA ENGENDRE COMME COÛT :

400€ y compris la main d'œuvre pour le jardin d'enfants et 600€ pour le terrain multisports et le skate park, main d'œuvre comprise également.

QU'AURAIT-ON PU FAIRE À LA PLACE ?

Nous aurions pu installer un jeu supplémentaire tel qu'une soucoupe volante ou un parcours d'équilibre (voir photos).



LE CHAMPIGNON DE NOËL

Le champignon du père Noël a, cette année encore, eu beaucoup de succès ! De nombreuses lettres à destination du Pôle Nord sont parties par voie magique express !

Merci à Philippe Minier, le lutin secret du Père Noël qui habite sur notre commune, d'avoir remis un peu de poudre magique sur le chapeau du champignon !



AAVC

L'association d'animation du village de Crots a également gâté nos petits chérubins !

Il faut savoir que toute dégradation et tout vol (de plantes par exemple) entraîne des coûts et du temps qui pourraient être mis à profit différemment. Il faut comprendre aussi que cela représente un manque de respect du travail effectué ici par les employés communaux qui œuvrent pour la commune !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

C'est en cette période si particulière que nous avons envie de partager les souvenirs de nos belles actions de fin d'année que nous avons l'habitude de faire et que de nombreuses personnes attendent !



En effet le succès de notre grande foire aux skis qui attire, depuis déjà 4 ans, de nombreux locaux et touristes, n'a pu avoir lieu ; il en est de même pour notre traditionnelle foire aux jouets, dont les parents, grands-parents, raffolent. Donner une seconde vie aux jouets est devenue maintenant une habitude et tout le monde y trouve son compte !

Notre marché de Noël dans la cour de l'école avec son ambiance chaleureuse, les objets fabriqués par nos enfants, l'odeur du vin chaud, n'a pas eu lieu !

C'est pourquoi devant tous les événements de cette année, pas comme les autres, devant les difficultés de certains commerces et artisans, nous avons décidé de faire un geste financier et sentimental auprès de notre potière bien connue de Crots : Muriel !

Environ 140 mugs ont été fabriqués et décorés avec grand soin par ses mains!

Ces mugs de Noël 2020 remplis de friandises ont été distribués à nos 135 élèves ainsi qu'à leur instituteur.

Une manière pour nous de marquer notre passage au sein de l'association des parents d'élèves (2016-2021) et peut être d'inciter certains à venir continuer cette belle aventure, pour tous les enfants de l'école!

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et un excellent Noël avec vos proches !

Mylène FIORANI
Sylvine BONNAFFOUX

L'ECURIE DES VIEILLES JOYEUSES DE CROTS

Allez, on va être positif : Le confinement a contribué quelque part à nous donner plus de temps pour bichonner nos belles voitures, pour qu'elles soient prêtes, nous l'espérons tous, pour une première sortie au printemps !

Les uns ont changé leurs amortisseurs, d'autres ont rénové leurs sièges, ou ont réglé la carburation;



le plus courant, les freins, la vidange ont été faits, mais certains se sont même lancés pour rénover leur carrosserie ...

La Programmation 2021 du Club est en cours d'élaboration : ce sera d'avril à octobre, un mix de balades, d'expos, de visites, rallye touristique, avec pique-niques ou restos, en espérant que la situation sanitaire nous permette à nouveau de retrouver notre convivialité ...

Le bureau EVJC



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE DE BOSCODON

L'association des amis de l'abbaye de Boscodon souhaite une belle année 2021 à tous les habitants de Crots ! L'abbaye de Boscodon rouvrira ses portes aux vacances de février.

VOICI QUELQUES LIGNES DE FORCE DU THÈME RETENU POUR 2021 : LUMIÈRES !

À Boscodon, contempler le coucher de soleil en interrogeant le ciel aux galaxies infinies, le souffle coupé devant ce jeu d'ombre et de lumière. Découvrir le « mur aux vers luisants », chanter la beauté du printemps et la magie de l'été (feux de la Saint-Jean).

Objet de culte chez divers peuples, jusqu'à Jérusalem lassé de son Dieu invisible (Ézéchiel 8,16), le soleil éclaire la terre selon l'ordre divin (Genèse 1,3.14-18). Comme il se doit l'abbatiale est orientée, tournée vers le soleil levant, image du Christ. Sa lumière caresse les pierres en traversant les grandes baies, faisant de l'architecture dépouillée un lieu de ressourcement pour le visiteur, de redécouverte de soi.

Imitant l'eau et le vent, l'homme sculpte la pierre pour y « tourmenter la lumière », tandis que le bois, travaillé par la « lumière du rabot », devient son, musique, parole. Maîtres-verriers et graphistes nous invitent aussi aux noces du voir et l'entendre, tel un plain-chant ou un quatuor à cordes illuminant la nuit.

Le village planétaire doit apprendre à vivre autrement, dans le respect et la simplicité. Chaque être humain peut y aider son prochain de ses lumières, puisqu'il en a reçu plusieurs pour le bonheur de tous.

➤ **Détail de nos RDV culturels et artistiques dans le prochain bulletin.**

ASPEC UN GRAND LIFTING À L'ARBORETUM

Cet arboretum se compose de deux parties, une démarrante au chemin de la Tour de Beau regard et grimpant jusqu'à la jonction avec la route de la Montagne, l'autre situé un peu plus haut sur cette route, en contrebas du virage du Serre.

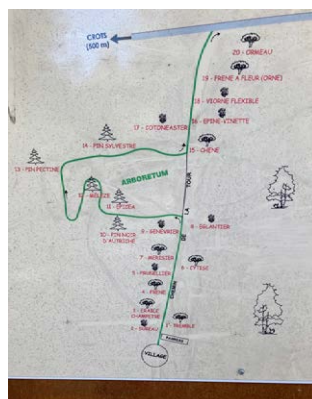
Le temps avait toutefois mis à mal bon nombre de panneaux et certaines espèces végétales identifiées par les panneaux avaient parfois du mal à émerger parmi les espèces concurrentes qui avaient proliféré plus rapidement.



Il était donc grand temps de faire un peu de ménage pour redonner un nouvel essor à cet espace naturel, accessible depuis le village, et redynamiser cet outil qui permet à tout un chacun de s'initier au monde végétal qui l'entoure.

C'est donc avec enthousiasme et détermination que, durant la belle saison, de nombreux bénévoles de l'association se sont attelés à ce chantier de remise en état, chacun faisant selon ses forces et ses moyens. Les plus costauds n'ont pas hésité à prendre la pelle et la pioche, la cisaille, voire la tronçonneuse, pour remodeler les sentiers, débroussailler et élarguer les espèces concurrentes. D'autres ont entrepris la restauration des panneaux encore en place ou leur repositionnement et la confection de nouveaux panneaux en remplacement de ceux qui étaient trop dégradés.

La commune de Crots bénéficie depuis de nombreuses années d'un arboretum initié par l'ASPEC et aménagé entre 2003 et 2005 puis enrichi grâce au concours des enseignants et des élèves de l'école.



La déception fut grande de constater que l'urbanisation en cours au niveau du chemin de Beau regard compromettait la pérennité de nombre d'espèces identifiées sur ce parcours : il fallut donc tenter de les retrouver sur la partie supérieure mais ce ne semble pas possible pour certaines d'entre elles.

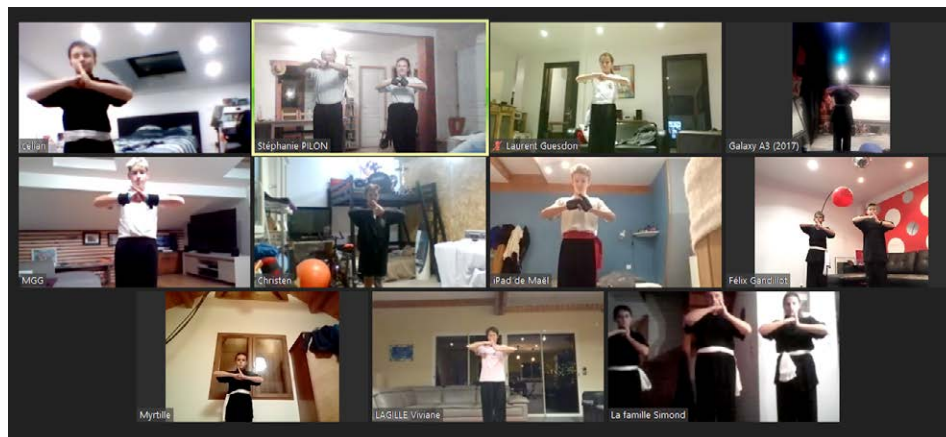
Afin de pallier l'inconvénient de la discontinuité des deux tronçons, l'ASPEC a entrepris également l'aménagement d'une liaison pédestre permettant de relier la fin du parcours de l'arboretum au chemin du Serre : la descente par ce chemin aboutit au canal de la plaine, autorisant ainsi une boucle avec le point de départ du chemin de Beau regard.

L'arrivée de la mauvaise saison n'a pas permis d'achever ce vaste chantier qui reprendra dès le printemps et devrait pouvoir aboutir avant l'été.

➤ **Nombreux sont les Crétorins qui, dans le cadre de leur scolarité à l'école de Crots, ont contribué à mettre en place et faire vivre cet arboretum : leur témoignage nous serait précieux sur cette période. Qu'ils n'hésitent pas à nous contacter pour nous en parler et nous les tiendrons au courant dès que le chantier reprendra pour qu'ils puissent voir où en est ce patrimoine végétal local : ils seront aussi les bienvenus s'ils veulent contribuer à sa restauration en 2021.**

La présidente de l'ASPEC Jeanine RIOU.

LE KUNG FU WUSHU S'ADAPTE



Depuis le confinement les cours de sport ne peuvent plus avoir lieu comme chacun sait en présentiel, mais notre école d'arts martiaux chinois ne baisse pas les bras. Les cours ont donc lieu 4 fois par semaine en visio Zoom dont les liens sont envoyés chaque dimanche à l'ensemble des adhérents du club. En effet nous avons gardé 2 cours techniques le mardi soir aux heures de cours habituel délivré par Sébastien PILON mais avons aussi ajouté 1 cours combat le Mercredi soir Délivré par Vincent PELLEGRIN et 1 cours de remise en forme général le Samedi soir délivré à tour de rôle par tous les enseignants du club. Nous espérons bien sur retrouver très bientôt nous adhérent dans la salle de l'Espace Morgon.

AU FINAL LES RÉSULTATS SONT :

PILON MAÏWENN EN JUNIOR

- 2^{ème} en mains nues Chang quan (style du nord)
- 3^{ème} en épée (armes courtes)
- 2^{ème} à la lance (armes longues)

PILON MAËL EN CADET

- 3^{ème} en mains nues Nan quan (style du sud)
- 3^{ème} en sabre du sud (armes courtes)
- 3^{ème} en batton du sud (armes longues)
- 5^{ème} en kung fu traditionnel à mains nue

UN E-OPEN DE FRANCE DE KUNG FU WUSHU

Le Week-end 5 et 6 décembre s'est déroulé un open de France en ligne. Ce E-open a été organisé par la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées pour faire face à la situation actuelle et à la nécessité de nombreuses adaptations.

2 compétiteurs du club de Crots ont répondu au défi.

Dans leur jardin puis sur le terrain de tennis de l'hôtel restaurant des Bartavelles, ils ont enfilé leurs tenues de wushu et exécuté leurs prestations chorégraphiques. Tout ceci sous la direction et l'œil des entraîneurs Sébastien et Stéphanie PILON.

Raccourci en espace de pratique (6m par 3 au lieu de 12m par 8), comme en temps d'expression (maxi 40sec au lieu de 1'20), le règlement de compétition a été modifié pour faciliter et adapter la pratique du à la crise sanitaire.

Pas moins de 207 participations sur la compétition et 390 passages se sont succédés en ligne tout le week end sous l'œil avisé de 12 arbitres nationaux dont Sébastien ; parmi eux nos athlètes ont présenté 7 tao lu. Pour l'organisation nous avons du envoyer nos vidéos à la fédération qui a mis en place un gros staff technique pour organiser, trier et monter les vidéos à 30 secondes d'intervalle (temps de la notation des arbitres en temps réel).

La présidente Stéphanie Pilon



➤ Cette expérience fut riche pour l'athlète comme pour le E-public qui les a suivi en direct sur les réseaux sociaux et encore visible sur youtube. Nous espérons bien sur que le championnat de France pourra s'effectuer dans des conditions normales. Toutefois dans le cas contraire un E-championnat de France sera organisé et le Kung fu Wushu Embrunais prévoit déjà un nombre d'athlètes plus important.



LES DISPARITIONS DE BOSCODON-MORGON

L'année 2020 qui n'est décidément pas une année comme les autres aura, dans les faits marquants de la commune, vu la résurgence de « disparitions de personnes » dans la zone Boscodon-Morgon.

A lors que les disparitions précédentes étaient le fait de personnalités étrangères au village, la dernière disparition nous a touché plus particulièrement puisqu'elle concerne une habitante de Beauvillard. L'émoi a été grand dans la commune, les médias régionaux et nationaux ont diffusé l'information et notre maire a été interviewé sur le sujet dans les studios parisiens d'une grande chaîne d'information.

Au 21^{ème} siècle, il peut paraître surprenant à beaucoup qu'on puisse disparaître dans la commune de Crots sans laisser de traces. En réalité les disparitions sont fréquentes en France : d'après le ministère de l'intérieur 40.000 personnes sont signalées disparues en moyenne chaque année et, si 30.000 sont plus ou moins rapidement retrouvées, 10.000 disparitions sont classées « inquiétantes » et non élucidées (ce qui représente environ une vingtaine de personnes pour un département comme les Hautes Alpes).

Parmi les hypothèses avancées pour expliquer ces disparitions on peut citer : la cause accidentelle (c'était le cas pour deux des disparus qui furent rapidement retrouvés sur la zone Boscodon-Morgon), la disparition volontaire, la fragilité psychologique et l'origine criminelle.

Bien sûr nous formons tous des vœux pour que ces disparitions soient élucidées. En attendant, la place n'est pas à la psychose (idées irrationnelles ou déraisonnables) mais à une prudence raisonnée : prévenir quand, ou et pour combien de temps nous décidons de marcher seul, surtout si l'itinéraire est à risques ; prendre un portable avec fonction de géolocalisation activée ; partager la sortie avec une autre personne. Il serait dommage de se priver des avantages d'une forêt d'exception et d'une montagne emblématique.

INTERSECTION RUE DE VICHERETTE CHEMIN DE LA MURE

COÛT DES TRAVAUX :
3 865€ + 245€ de main d'œuvre.

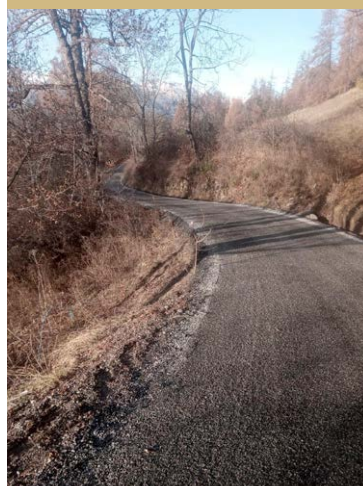
OBJECTIF DE L'OPÉRATION :

Dans le village, la vitesse est limitée à 30km/h. Malheureusement, sur la rue de Vicherette, assez large, cette vitesse n'est que très peu respectée. Les élus ont donc imaginé et



créé un aménagement à l'intersection de la rue de Vicherette et du Chemin de la Mure, composé d'un terre-plein central et de marquages au sol matérialisant 2 cédez-le-passage et obligeant à ralentir la vitesse, en attendant un aménagement plus global qui viendrait poursuivre celui entamée dans la rue de la Grande Charrière.

TRAVAUX DE GOUDRONNAGE



Cet automne, la commune a réalisé des travaux de goudronnage dans deux hameaux : les Dourieux et Coucourde.

Coucourde

102^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Pour ouvrir la cérémonie M. le Maire a lu un extrait du livre « Ceux de 14 » écrit par Maurice Genevoix, officier blessé en 1915 et qui entrain symboliquement au Panthéon ce jour là. Grâce aux pouvoirs de l'écriture, ce dernier a donné à jamais une voix et un visage à tous les anonymes tombés pour la France lors de la Première Guerre mondiale.



La célébration du 11 novembre a eu lieu en comité très restreint dans le respect des mesures sanitaires.



ILLUMINA- TIONS DE NOËL

Chaque année, la commune s'efforce d'investir afin de compléter les illuminations installées par les employés communaux dans le village mais aussi dans les chapelles et les hameaux.

Après un bel effort devant la mairie et dans le parc de l'Espace Morgon, cette année, c'est la rue de la Grande Charrière qui a bénéficié de décors pour 3 200€.



CONVENTION POUR LA STÉRILISATION DES CHATS

Une campagne de stérilisation des chats errants va être menée en janvier 2021. Elle ne concerne que les femelles qui seront capturées par des bénévoles, et conduites au cabinet vétérinaires d'Embrun pour leur stérilisation et leur identification par tatouage puis ensuite relâchées à l'endroit même de leur capture. Cette opération est rendue possible grâce à un partenariat entre la commune et la fondation 30 MILLIONS d'AMIS qui prennent en charge chacune la moitié du coût des interventions, à raison de 10 chats par an. Nous conseillons toutefois vivement à tous les propriétaires de nos amis à 4 pattes de les faire stériliser et identifier, ceci permettant d'éviter une propagation qui ferait d'eux des nuisibles.



MARCHÉ DES SAVOIRS-FAIRE

Notre village foisonne de petites mains aux savoirs faire précieux...

Malmenés par les fermetures de l'année 2020, les producteurs et artisans de Crots, soutenus par la commune, ont proposé un « Petit marché des savoirs-faire » le Samedi 12 Décembre devant la boulangerie, place Saint Laurent. La commune a pu également distribuer gratuitement des sapins.

Ce fut l'occasion de trouver les derniers cadeaux à mettre au pied du sapin et/ou tout simplement de montrer notre soutien dans cette période difficile.



ÉTAIENT PRÉSENTS LORS DU MARCHÉ

- › Domaine du Mont Guillaume
- › La Ferme de la Victorine
- › La Ferme de Théthys
- › La Ferme Embrunaise
- › Les Plantes d'Anastabote
- › La Miellerie de Baratier
- › Poterie Samyama
- › Poterie Pataterre
- › Les bijoux d'Oraé
- › Philippe Minier
- › Skalp Coiffure
- › Valérie de Lacotte Durbin
- › La Boulange

PROJETS 2021

En dépit d'un contexte sanitaire et économique compliqué, il faut continuer d'avancer et de faire des projets.

Votre commune avance dans cet état d'esprit en poursuivant les travaux de voirie, de pose des numéros et panneaux de rue, de **sécurisation de l'entrée ouest du village** (et devant l'école) et de **rénovation de la maison Serres**.

Les études avancent du côté de la **restauration de la grange Joubert**, du schéma directeur de l'eau potable ainsi que du traitement de l'eau à la source du bois.

Nous poursuivons également notre investissement au camping et dans les études relatives au golf aux côtés de la communauté de communes.



* L'ACTION DE LA COMMUNE PENDANT LA CRISE COVID

La commune a supprimé les loyers des commerces louant des locaux communaux pendant les confinements.

** Souhaitant soutenir nos artisans, commerçants et professionnels, nous les mettons à l'honneur sur une page qui leur est dédiée (voir page suivante). Contactez Mme Le Bec à la mairie au 04 92 43 13 05 ou e.le-bec@crots.fr*

SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS



CAMPING MUNICIPAL LA GARENNE **

05200 Crots - Tél. 04 92 43 11 93
contact@lagarenne-crots.com
www.lagarenne-crots.com
Facebook : campinglagarenne05
Date d'ouverture : 1^{er} avril au 3 novembre.
Sur réservation du 1^{er} Avril au 31 mai et
du 15 septembre au 3 novembre.



POTERIE PATATERRE

La Grande Charrière - 05200 Crots
Tél. 07 68 20 59 10
mnt.coutens@laposte.net
Facebook : Muriel Poterie



POTERIE SAMYAMA

Hameau des Dourieux 8 kms
depuis le bas du village
Exposition et ventes à l'atelier, ainsi
qu'à la Maison de pays d'Embrun
Tél. 06 16 20 06 68
www.samyamapoterie.fr
poterie-samyama@live.fr



LES BARTAVELLES

Le Clos Des Pommiers -
Tél. 04 92 43 20 69 - info@bartavelles.com
Retrouvez tous nos produits sur notre
boutique en ligne Click and Collect sur :
www.bartavelles.com

NOUVEAUTÉS SUR LA COMMUNE

CELINE BUSCA

Educatrice indépendante
Tél. 06 43 81 38 17 - celinebusca@gmail.com
Vous avez un proche porteur d'un handicap, atteint de la
maladie d'Alzheimer ou en soins palliatif. Grace à mon
expérience et à mes formations, je vous propose, une
garde, avec des activités adaptées à la demi-journée ou
à la journée, au Gite de la Draye 05200 Crots (aller-retour
à ma charge).

COLETTE DUPRÉ, « EN VIE »

Tél. 06 48 06 24 18
en.vie.05200@gmail.com
Ma société propose un accompagnement
dans des activités de loisirs ou des sorties
culturelles .
Celui-ci s'adresse à des personnes auto-
nomes qui aspirent à des occupations di-
vertissantes (se balader, s'accorder une sor-
tie cinéma etc...) mais qui sont seules ou
isolées.
De façon ponctuelle ou régulière, pas d'en-
gagement, horaires à la carte, forfait adap-
té selon l'activité avec devis personnalisé.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- › **Livia DURBIN**, née le 4 novembre à Gap. Fille d'Aurore Garagnon et Anthony Durbin domiciliés au Moulin. Petite fille de Thierry Durbin domicilié aux Gendres.
- › **Lara LE BEC**, née le 13 novembre à Gap. Fille d'Ophéline et Tristan Le Bec domiciliés au Poët.

DÉCÈS

- › **Gisèle VERRANDO**, née GRISARD. Décédée le 25 juin à Embrun à l'âge de 78 ans. Elle était l'épouse d'Edmond Verrando domicilié aux Moulins.
- › **René RIVOIRA**. Décédé le 24 septembre à Eybens à l'âge de 77 ans. Il était né à Crots le 17 août 1943.
- › **Philippe DUPUIS**. Décédé le 16 octobre à Crots à l'âge de 72 ans. Il était domicilié rue de Vicherette.
- › **Christelle CHAUVET**. Décédée le 10 novembre à Crots à l'âge de 46 ans. Elle était la fille de Josette et Aimé Chauvet domiciliés au village et la sœur de Nadine Chauvet, adjoint administratif à la mairie de Crots, domiciliée à Vicherette.
- › **Annie GENDRE née RICHAUD**. Décédée le 11 novembre à Savines-le-Lac à l'âge de 82 ans. Elle était l'épouse d'André Gendre, belle sœur d'Aline et Jean-Noël Bonardi, ancien adjoint à la mairie de Crots.
- › **Jacqueline FORTOUL**. Décédée le 22 novembre à Aubagne à l'âge de 90 ans. Elle était née à Crots le 20 février 1930.
- › **Lina GANDELLI** née ANDREOLI. Décédée le 23 novembre à Savines-le-Lac à l'âge de 92 ans. Elle était la mère de René Gandelli, la grand-mère de Laura Gandelli et de Carole Bennett.
- › **Vincent ESPITALLIER**. Décédé le 25 novembre à Crots à l'âge de 85 ans. Il était l'époux de Michèle Espitallier, domiciliée Allée Elie Chauvet.
- › **Charles BOULANGER**. Décédé le 14 décembre à Embrun à l'âge de 87 ans. Il était l'époux de Lucette Boulanger, ancienne 1ère adjointe à la mairie, domiciliée au village. Il était le beau-frère de Bernard Signoret et d'Yvonne Faugère.



VINCENT ESPITALLIER

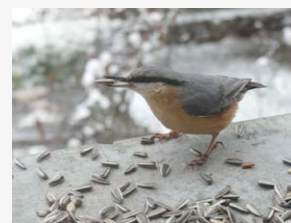
VINCENT ESPITALLIER

UNE FIGURE DE CROTS NOUS A QUITTÉS LE 25 NOVEMBRE 2020

Né en 1935 à Savines-le-Lac, sa famille a vécu à l'ancien hameau de Villard-Robert puis à Montmirail avant qu'il n'épouse Michèle, fonde une famille et s'installe au village. En dehors de son travail, aimant le contact et la convivialité, il a été plus de vingt ans le président du comité des fêtes de Crots, et cheville ouvrière de l'association Lous Amis de Crots, ne ménageant ni son temps ni sa peine, œuvrant pour la partie festive du village, travaillant à la transformation de l'ancienne salle des fêtes. Grâce aux festivités et bals qu'il a organisé, Les Crottes ont été la première destination festive de l'Embrunais. Il a également lancé avec Pierre Chabas de la Pédale Gapençaise la grimpée cycliste de la Fontaine de l'Ours qui a connu de nombreuses éditions et pour laquelle il a reçu une médaille de jeunesse et sports lors de la présentation des vœux de la municipalité à la population le 7 janvier 2015. Merci Vincent !

COMMENT AIDER LES OISEAUX EN HIVER ?

Certains oiseaux n'hésitent pas à parcourir des milliers de kilomètres pour passer la mauvaise saison dans des contrées où la nourriture est abondante et le climat plus clément. Mais d'autres restent chez nous malgré les rigueurs de l'hiver et une moindre disponibilité des ressources alimentaires.



Un petit coup de pouce peut leur faciliter la vie et leur permettre d'être au mieux de leur forme au printemps suivant pour la période de reproduction.

Pour affronter le froid ils brûlent davantage de calories. La mise à disposition d'aliments adaptés, de la mi-novembre jusqu'en mars, est une bonne façon de leur venir en aide à conditions de respecter quelques règles élémentaires.

QUE DONNER ?

Les graines de tournesol (non grillées) sont recommandées, mais aussi par exemple des morceaux de noix ou, pour les merles, des fruits ramassés à l'automne et posés au sol dans les buissons ou sur un mur.

On peut compléter avec des boules de graisse végétale accrochées à un support mais ne donnez pas de restes de repas souvent trop salés, trop sucrés ou trop cuits : ils ne peuvent pas les digérer.

Pas de lait non plus, ni de pain ou de biscuits pour animaux. S'il ne gèle pas on peut mettre un peu d'eau à disposition dans une coupelle mais dans nos contrées entre les fontaines, les canaux ou les torrents l'eau ne fait généralement pas défaut.

OÙ ?

Dans une ou plusieurs mangeoires installées en hauteur, dans un endroit bien dégagé inaccessible aux chats qui sont des prédateurs très présents. Les aliments doivent être à l'abri de la pluie ou de la neige et il est souhaitable de nettoyer les mangeoires de temps en temps pour éviter la propagation de maladies pouvant se transmettre d'une espèce à une autre. Évitez la proximité des surfaces vitrées, les risques de collision sont réels.

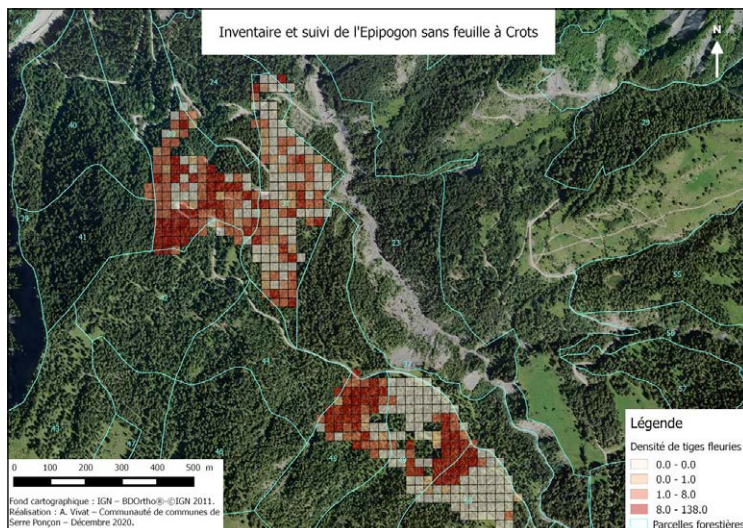
QUAND ?

Tous les jours pour éviter de perturber les oiseaux qui s'habituent à cette aubaine alimentaire. Distribution en début de matinée, voire aussi le soir. En cas d'absence vous trouverez bien un voisin pour vous remplacer pendant quelques jours. Lorsque le printemps est proche les oiseaux ont besoin de protéines animales. ils recommencent alors à chasser les insectes, chenilles, larves et il est temps de ranger graines et mangeoires jusqu'à l'hiver suivant.

Jean-Paul Coulomb

SUIVI DE « L'ÉPIPOGON SANS FEUILLES » DANS LA FORÊT DE BOSCODON

Les forêts de Crots abritent une des rares stations d'*Epipogium aphyllum* du département et pas des moindres : la plus importante !



Le promeneur pourra surprendre cette fragile orchidée entre les mois de juillet et septembre sur les tapis de mousse des bois ombragés. Mais attention ! Certaines années elle ne fleurit pas, ce qui ne veut pas dire qu'elle ait disparu (c'est bien une plante vivace !). Elle attend juste son moment pour nous dévoiler sa tige roussâtre si délicate et dépourvue de feuilles (d'où son nom) et ses fleurs pâles discrètement tachetées de pourpre. Haute de 10 à 25 cm, elle puise ses ressources via une mycorhize (association avec un champignon) sur les racines des conifères ou des hêtres. Ne faisant pas de photosynthèse, elle est dépourvue de chlorophylle et quasi translucide.

L'Épipogon est une espèce rare et vulnérable, sensible à la moindre modification d'ensoleillement et d'humidité, ainsi qu'à l'arrachage des rhizomes. Sa principale menace est l'exploitation forestière au moment des débardages. C'est pourquoi les stations de Boscodon et Morgon sont suivies conjointement par l'ONF, Natura 2000 et le Parc national des Écrins.

DEUX TYPES DE SUIVIS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE

- des placettes permanentes pour savoir si, une année donnée, l'épipogon choisit de se montrer ou pas !
- des inventaires exhaustifs de plusieurs parcelles forestières pour mettre en relation la dynamique de l'espèce avec les opérations de gestion de la forêt (coupes) et définir conjointement des préconisations de gestion et des mesures de protection adéquates.



Le suivi des placettes a permis de constater que le cache-cache de l'épipogon est aussi bien géographique que temporel et les inventaires de parcelles montrent qu'il est très abondant sur de vastes secteurs. Les forêts de Crots sont donc un fabuleux refuge pour cette espèce rare et fragile : faisons en sorte qu'elles le restent pour longtemps encore !

Agnès Vivat (Natura 2000)
et Claire Bazoge (Parc National des Écrins)

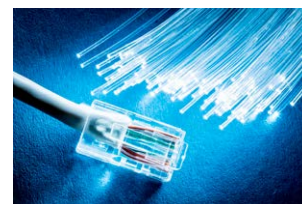


EMPLOI DU FEU

Face aux enjeux majeurs d'amélioration de la qualité de l'air, le brûlage des déchets verts (déchets issus de tontes de gazon, des feuilles et aiguilles mortes, des tailles d'arbres et d'arbustes, des nettoyages de jardins) est interdit sur tout le département, quelle que soit la période de l'année. Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques et dangereux pour la santé. Ces déchets doivent être évacués en déchèterie.

LA FIBRE ARRIVE À CROTS

855 prises (quasiment 90 % de la commune) sont ouvertes à la commercialisation depuis le 23 octobre. D'ores et déjà, les habitants et professionnels de Crots peuvent vérifier leur éligibilité, sur le site <http://www.lafibre05.fr/test-deligibilite/> et peuvent souscrire à une offre.



QU'EST-CE QUE LA FIBRE OPTIQUE ?

La Fibre Optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde.

EN QUOI LA FIBRE DIFFÈRE-T-ELLE DE L'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la Fibre Optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La Fibre Optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

QUELLES SONT LES PERFORMANCES DE LA FIBRE ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La Fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané. Technologie ultra moderne, la Fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

AVEC LA FIBRE, VOUS POURREZ PAR EXEMPLE :

Télécharger un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en ADSL) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en ADSL)

LA MÉDIATHÈQUE DE CROTS

La médiathèque est restée active malgré le confinement du mois de novembre.

Les adhérents ont pu continuer à emprunter des documents grâce aux Biblio Drive. 14 enfants ont également participé au concours de mobiles en bois de Noël, qui ont tous été suspendus à la médiathèque. 5 prix ont été remis le 23 décembre et tous les participants sont repartis avec un lot. Le concours ayant eu du succès, nous renouvèlerons l'expérience en 2021, sur un autre thème.



Les animations de petits groupes reprennent progressivement, c'est ainsi qu'une séance en effectif réduit de bébés lecteurs avec le père Noël a pu avoir lieu avec le RAM de Serre-Poncon. La pause littéraire reprendra elle aussi avec une nouvelle date prévue pour le 22 janvier 2021.

DÉNEIGEMENT MODE D'EMPLOI

QUELS SONT LES ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS DE LA COMMUNE

- Un véhicule poids-lourd équipé d'une lame à neige et d'une sableuse.
- Un tractopelle équipé d'une étrave.

LE PLAN DE DÉNEIGEMENT

La réflexion engagée voilà 3 ans a permis de dégager plusieurs pistes de travail et d'acter un plan de déneigement permettant un dégagement des routes ainsi qu'un sablage au plus tôt.

Ainsi, les secteurs du village, de Picomtal, du Poët et le hameau du Forest sont délégués à l'entreprise de Guy et Thomas Michel.

Hervé Dusserres a pris la suite depuis cet hiver de Christian Céard qui avait historiquement la charge du déneigement de Beauvillard, des Chabriers et du Bois. Le Conseil Départemental déneige pour sa part les deux RD 90 et 568, le parking de l'abbaye de Boscodon, les 50 premiers mètres de la Voie d'accès à la Fontaine de l'Ours, le chemin communal de la Draye et réalise ponctuellement l'ouverture de la Route de Beauvillard (selon l'heure de passage). Le déneigement des secteurs non mentionnés ci-dessus ainsi que **le gravillonnage de toute la commune** est réalisé par nos engins.

L'ORGANISATION

Nathalie Blanc vient de passer le permis poids lourd et pourra désormais utiliser le camion de déneigement. Par ailleurs la commune embauche depuis plusieurs années maintenant Yannick Réat, mis à disposition par la Société Routière du Midi et qui dispose de tous les permis nécessaires, venant ainsi renforcer l'équipe des agents techniques de janvier à mars.

En attendant son arrivée, s'il neige durant les mois de novembre ou décembre, l'entreprise Guy et Thomas Michel met à disposition un chauffeur poids lourds qui effectue la tournée avec un agent technique et un chauffeur tractopelle.



EN PRATIQUE, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Les agents techniques sont d'astreinte une semaine chacun et à tour de rôle. Celui qui est d'astreinte, suivant les alertes météo, doit avoir un rôle de vigie à 3h du matin afin de voir s'il neige ou pleut sur le bas de la commune se mettre en relation avec Hervé Dusserres, pour connaître ou confirmer la météo sur le haut de la commune.

En cas de neige, l'agent prévient également Guy ou Thomas Michel pour un départ coordonné ½ heure après.

Le départ se fait tôt afin que les gens qui travaillent puissent circuler et pour que le ramassage scolaire puisse être effectué. Le déneigement dure une grande partie de la journée et comprend une tournée de gravillonnage.

Les agents qui ne sont pas d'astreinte déneigent quant à eux manuellement le village, les accès aux bâtiments publics, les places, les escaliers et ruelles.

En dehors de l'épisode neigeux, de nombreuses heures sont consacrées au sablage/gravillonnage, à l'élargissement des routes et à la vérification de l'état des routes.



Le déneigement coûte en moyenne
70 000€ par an.

« PONT-SAINT-ESPRIT » SUR NOTRE CADASTRE, QU'ES ACO ?



Qu'est que c'est, se disent souvent les propriétaires de parcelles riveraines de la route nationale 94 quand ils se rendent à la mairie pour consulter le Cadastre. Ils vont parfois y découvrir, une curieuse mention figurant au parcellaire, sur le tracé de cette RN jouxtant leur propriété : « ...de Pont-Saint-Esprit à Briançon » ou Montgenèvre. C'est notamment le cas pour une feuille de la Section A ci-jointe, à hauteur de Montmirail.

Avrai dire en effet, peu de personnes sont en mesure de donner une explication à la chose. Il suffit pourtant pour cela, de se reporter à l'histoire « semi-récente », à commencer par l'époque Révolutionnaire qui verra la création des Département, et peu après Napoléon qui va lui, instaurer le Plan Cadastral pour l'ensemble du territoire ; le fameux Cadastre Napoléonien de 1810. Il va dans le même temps entreprendre la réfection du réseau routier ; nombre d'axes principaux vont devenir : Routes Impériales, souvent des anciennes Routes Royales. C'est ainsi que la notre, devient Route Impériale 113, et ce jusqu'en 1824 où verra le jour une certaine RN 94 : « Route Nationale numéro 94 de Pont-Saint-Esprit à la frontière Italienne » ; Nous y voilà !

Ce pont, un audacieux ouvrage de pierre de près d'un kilomètre lancé sur le Rhône au XIII s. serait dit la légende, l'œuvre du Saint-Esprit ; d'où son nom. Il fait le lien entre le Gard, et la Drôme de l'autre côté du fleuve. Il donnera son nom en rive gauche à une grosse bourgade restée célèbre avec la retentissante affaire du Pain Maudit de l'été 1951. Deux obélisques marquaient le départ et l'arrivée de cet axe crucial : La première côté Gard à disparue ; reste celle frontalière (notre photo) à Montgenèvre. A noter qu'une partie de cette voie a depuis été déclassée, pour devenir D 994, jusqu'à son arrivée à Gap.

La récente histoire des Plaques-Cochères (cf. le N° précédent), a mis en relief l'intérêt passé de cette voie, qui au XIX^e siècle au temps des diligences, va être dotée de loin en loin, de ces curieuses « Plaques de Cocher ».

Roger Cézanne



Une « Plaque de cocher » existant à Pont-Saint-Esprit

Obélisque frontière du Montgenèvre

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL DU 5 NOVEMBRE 2020

- › Validation de la dénomination des voies
- › Tarifs cantine
- › Participation aux frais de transports scolaires
- › Convention Sivu Les Loulou's (augmentation de la capacité d'accueil)
- › Ajout du livret Parcours Crots aux régies du musée, des produits annexes du camping et du bureau du tourisme
- › Participation au financement de la rose des vents au sommet du Morgon dans le cadre d'un programme Alcotra Pitem-Mito
- › Vente M. Pinède à la commune
- › Suppression d'un poste d'agent administratif à 17h30 et création d'un poste d'agent administratif à temps complet
- › Suppression d'un poste d'agent technique à 13h et création d'un poste d'agent technique à 20 h hebdomadaire
- › Tableau des effectifs
- › Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services de l'eau
- › Décision modificative n°1 du budget camping
- › Décision modificative n°1 du budget lotissement
- › Questions diverses

CONSEIL DU 19 NOVEMBRE 2020

- › Définition du montant des loyers des bureaux de la Maison Serres
- › PLU : refus du transfert de compétence à la Communauté de Communes de Serre-Ponçon
- › Mandats de vente lotissement Les Pignans
- › Questions diverses

CONSEIL DU 22 DÉCEMBRE 2020

- › Vente du terrain cadastré en D 372 à Mme Céline Busca
- › Vente de l'ancienne école de St Jean à Mme Sylvie Martineau et M. Jacky Denis
- › Mandats de vente parcelles B 905 aux Chauilières, et C647 pour partie au Chemin de la Tour
- › Tarifs du camping
- › Décision modificative n°2 du budget lotissement
- › Décision modificative n°1 du budget commune
- › Vidéo protection sur le territoire de la CCSP et désignation des personnes habilitées à visionner et à signer les réquisitions
- › Tarif des repas portés à domicile
- › Médiathèque : demandes de subvention DRAC
- › Numérotation et acquisition de plaques de rues – Plan de financement
- › Questions diverses

Le détail des délibérations peut être consulté en mairie et sur le site <http://www.crots.fr>

PAROLES DES ÉLUS

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Chères Crétorines, Chers Crétorins,

L'année 2020 restera dans les annales comme une année disruptive, bousculant les repères habituels et les habitudes, modifiant les rapports entre personnes et, sans doute, prélude à des lendemains difficiles.

Le Maire nous a informé très régulièrement par son « mot », des implications (santé-économie) nationales et locales liées à la pandémie et nous n'y reviendrons pas ici.

Les élus de la majorité malgré les confinements ont maintenu le cap fixé par le programme sur lequel vous l'avez élu aux dernières municipales, encore si proches et déjà si lointaines.

Comme vous avez pu le constater par votre participation, les activités culturelles et les manifestations festives se sont poursuivies l'année écoulée, chaque fois que les décisions nationales le permettaient. On espère que, en dépit de la conjoncture, la programmation 2021 pourra reprendre son cours habituel !

Les grands chantiers de la commune pour la mandature sont mis en place progressivement, notamment les travaux concernant la rénovation de la maison Serres qui vont être lancés prochainement, les études de la restructuration grange Joubert qui doit impérativement se poursuivre puisqu'elle conditionne le réaménagement de notre ensemble scolaire, et la finalisation de la numérotation et la dénomination des voies de la commune.

Cet état des actions en cours montre que, en dépit du covid et en l'attente de jours meilleurs l'activité communale se poursuit.

L'équipe de la majorité reste mobilisée et attentive aux besoins de la commune et de l'environnement communal ; elle vous présente ses meilleurs vœux pour une bonne nouvelle année et une bonne santé, avec l'espérance d'un covid enfin maîtrisé.

Jean-Pierre GANDOIS, Etienne BERENGUEL, Michèle TETENOIRE, François LAGIER, Chantal MONINO, Jean-Daniel GUIEU, Christine MICHEL, Marie LAGIER, Laetitia HAUWELLE, Ghislaine GARCIA, Lionel RAIMBAULT, Philippe MINIER

LE MOT DE L'OPPOSITION

Chers concitoyens,

Nous voyons enfin se terminer cette année 2020 qui aura été marquée par cette crise sanitaire doublée d'une crise économique. Les deux confinements, les annonces et contre-annonces du gouvernement, la fermeture des magasins et des remontées mécaniques ont fait du mal à nos entreprises et aussi à l'ensemble de la population de notre territoire. Beaucoup d'entre vous sont peut-être dans la difficulté, financière ou psychologique...

Pour les entreprises, il existe un numéro vert 0 805 65 50 50 afin d'apporter une première écoute et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse en raison de la crise de la Covid-19. Soyons d'autant plus solidaires avec les artisans et commerçants de l'Embrunais pour qu'ils puissent se relever.

Pour les particuliers, la distanciation physique est devenue une distanciation sociale. Prenons soin les uns et des autres, par téléphone ou par un salut amical quelquefois seulement un geste, quelques mots suffisent à donner du baume au cœur. Pour les difficultés financières liées au logement (loyer, énergie, eau), vous pouvez faire une demande d'aide au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) auprès du Département. Il faut pour cela se rapprocher d'une assistante sociale qui vous accompagnera sous réserve d'un plafond de ressources.

Pour cette année 2021, l'équipe d'opposition vous présente ses meilleurs vœux de santé et d'espérance pour une amélioration voire une disparition de la pandémie. Prenez soin de vous et de vos proches. Nous sommes toujours à votre écoute par mail : c.lesrencontrescitoyennes@gmail.com ou sur la page facebook : ensemble écrivons le futur de Crots.

Vos élus : Carole Chauvet, René Michel et Nancy Pernin-Jaume.

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE, LA COMMUNE DES CROTTES CHANGEAIT DE NOM



© Roger Cezanne

Le nom paraissait à l'époque de plus en plus « déplacé » et après quelques tentatives, en 1967, la municipalité avait officiellement demandé le changement d'appellation en celle de « Picomtal ». La demande avait été relayée à l'époque au plus haut niveau par le député Paul Dijoud. Le Ministre de l'Intérieur avait alors répondu que la commission de révision du nom des communes n'avait pas cru pouvoir retenir l'appellation demandée ; en effet le changement complet de nom aurait entraîné une modification de l'ordre alphabétique des communes. En vue d'éviter la consonnance déplaisante du vocable « Crottes », la commission proposait alors le toponyme de « Crottes-Picomtal » (avec un seul T), sur lequel le conseil municipal était invité à se prononcer.

Le 25 avril 1968, après délibération, le conseil municipal se prononçait à l'unanimité et le maire, Mr. Serres « tout en respectant l'ordre alphabétique des communes, proposait le toponyme de CROTS ».

Par décret en date du 17 décembre 1970 la commune des Crottes était autorisée à changer son nom en celui de Crots, l'autorisation étant finalement confirmée le 12 janvier 1971 par le Préfet des Hautes Alpes.

À noter que « CROTS » devait s'employer sans adjonction des articles les et aux, mais ceci est une autre histoire.

COLIS DE NOËL

Au vu des conditions et restrictions sanitaires décidées par le Gouvernement pour lutter contre le coronavirus, le traditionnel repas de Noël réunissant les aînés de la commune n'a pas pu avoir lieu. Néanmoins afin que cette période soit quand même synonyme de fête, le CCAS a décidé de distribuer un colis de Noël aux personnes de plus de 65 ans en résidence principale sur la commune et s'étant inscrites en mairie par le biais du coupon réponse joint au dernier Crots Avenir.

Ainsi, ce sont **66 colis « personne seule »** et **55 colis « couple »** qui ont été distribués par les élus de la Commune et les membres du CCAS entre le 21 et le 23 décembre. Sans oublier les habitants de Crots actuellement hospitalisés ou en maison de retraite, qui ont bénéficié de quelques douceurs de Noël.

